



UNCTAD 14

Nairobi, 17–22 July 2016

FOURTEENTH SESSION OF THE UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT



UNITED NATIONS
UNCTAD

General Debate

Statement by France

Wednesday, 20 July 2016

Speaker: Ms. Martine Pinville

*Not checked against delivery**

* This statement is made available in the language and form in which it was received. The views expressed are those of the author and do not necessarily reflect the views of UNCTAD.

Monsieur/ Madame le Président, Mesdames Messieurs

Je souhaitais tout d'abord remercier les autorités de la République du Kenya pour leur accueil chaleureux et l'excellente organisation de cette 14^{ème} édition de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED).

Je souhaitais également remercier les délégations qui ont affiché leur soutien à mon pays, qui traverse de nouveau une période de deuil particulièrement douloureuse. Nous pensons à la mort de ces innocents dont des enfants, à leurs familles et à ceux qui luttent aujourd'hui encore pour leur vie. Si la France a été la cible du terrorisme, nous sommes plus que jamais déterminés à porter les valeurs de paix et de liberté chères à nous tous.

[1. La France : partenaire historique de la CNUCED]

La France compte historiquement parmi les pays les plus actifs au sein de la CNUCED.

Récemment, la France et la CNUCED ont d'ailleurs collaboré étroitement en vue de l'adoption de nouvelles lignes directrices pour la

protection des consommateurs, adoptées par l'Assemblée générale des Nations unies, à New York, le 22 décembre 2015.

Monsieur/ madame le Président, Mesdames Messieurs

La création de la CNUCED en 1964 se fondait sur la reconnaissance d'un lien inséparable entre les questions de commerce, d'investissement et de développement. L'actualité et la pertinence de ce lien n'ont jamais été démenties depuis.

La France est convaincue du rôle de la CNUCED pour aider la communauté internationale à répondre aux évolutions d'un monde en profonde mutation.

[2. L'agenda des Nations Unies pour le développement]

Cette 14^{ème} édition de la CNUCED s'inscrit dans le cadre de la redéfinition de l'agenda mondial pour le développement.

La succession d'évènements de très haut niveau intervenus depuis un an a permis de moderniser l'approche de la communauté internationale face aux questions de développement.

Cela a permis :

- de donner un nouveau cadre pour le financement des dispositifs de développement à travers l'adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba, en juillet 2015 ;

- ensuite, de matérialiser notre engagement collectif dans la lutte contre le dérèglement climatique à travers l'accord de Paris sur le climat ;
- Et enfin, de définir un nouvel agenda pour le développement durable avec l' « agenda 2030 ». Cette feuille de route constitue un agenda exceptionnel, à la fois universel, transversal et inclusif, qui intègre pleinement les trois dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable.

Je souhaite rappeler ici le rôle moteur joué par la France dans toutes ces avancées.

[3. Le soutien de la France dans la 14^{ème} conférence de la CNUCED]

Monsieur/ madame le Président, Mesdames Messieurs,

Faisons le constat qu'au cours des dernières décennies, la mondialisation des échanges n'a pas permis d'effacer les différences de développement entre pays.

Certes, les Etats émergents ont réduit leur déficit en termes de revenu par habitant par rapport à la moyenne des Etats de l'OCDE. Cependant, si de nombreux pays en développement cherchent à sortir de

la catégorie des pays à revenus intermédiaires, d'autres continuent de souffrir de l'extrême pauvreté, en particulier les pays les moins avancés.

La France s'attache à contribuer fortement à l'effort engagé par la communauté internationale. Ainsi, nous avons accordé, en 2015, plus de 2 milliards d'euros d'aide publique au développement en faveur des pays les moins avancés.

Par ailleurs, le financement du développement, s'il peut s'appuyer sur l'aide publique, doit également mobiliser d'autres ressorts tels que la coopération Sud-Sud, la coopération triangulaire, et les financements innovants.

[4. Les enjeux du nouveau mandat de la CNUCED]

Monsieur le Président, Mesdames Messieurs les délégués,

La 14^{ème} conférence de la CNUCED va déterminer la feuille de route de l'organisation pour les quatre prochaines années.

Grâce à ce nouveau mandat qui devra s'appuyer sur les acquis de 2015, la CNUCED dispose d'une chance historique pour analyser et traiter la nouvelle réalité internationale, caractérisée par le dépassement du clivage originel entre les pays membres de l'OCDE et les autres.

Ce nouveau mandat sera également l'occasion de renforcer collectivement le rôle de la CNUCED en la modernisant. L'organisation doit non seulement s'inspirer du nouvel agenda international, mais aussi participer pleinement à sa mise en œuvre en passant « *des décisions à l'action* ».

La France souhaite que la CNUCED puisse mettre en œuvre deux priorités :

1. Tout d'abord, la CNUCED est une organisation unique dans le paysage onusien, puisque ses activités sont intrinsèquement liées avec celles de nombreuses agences spécialisées. La plus value de la CNUCED se trouve donc dans ses trois piliers : la recherche du consensus, les travaux de recherche et d'analyse et enfin l'assistance technique.

La France tient à saluer la qualité des rapports de la CNUCED, en particulier celui sur les investissements et celui sur les Pays les moins avancés. Nous souhaitons que la CNUCED continue de mettre un accent particulier sur les pays les plus pauvres et sur l'ensemble des sujets, qu'il s'agisse d'aide au commerce, d'intégration régionale ou encore d'accès aux marchés sans droits ni quotas. Sur ce point, la France est en phase avec la philosophie de la CNUCED : stimuler le commerce des pays qui en ont le plus besoin pour ne laisser personne derrière.

Parallèlement, la France est convaincue que la CNUCED ne doit pas chercher à dupliquer les travaux qui peuvent être faits par d'autres organisations internationales dans le cadre de leur mandat.

- Ensuite, la France encourage instamment la CNUCED à se réformer. Il y a quatre ans, la CNUCED se réunissait à Doha quelques mois après le rapport du Corps commun d'inspection des Nations unies sur le fonctionnement de l'organisation. La France souhaite encourager le Secrétariat général de la CNUCED à poursuivre les réformes engagées. Nous sommes attachés à ce que le mandat de la CNUCED prenne en compte les bonnes pratiques identifiées par le CCI, notamment la gestion axée sur les résultats. Il en va de la crédibilité de la CNUCED.

Monsieur/madame le Président, Mesdames Messieurs,

Permettez-moi – pour conclure – de rappeler que nous nous situons à un moment décisif pour la mise en œuvre des priorités de la communauté internationale en matière de développement pour les quinze prochaines années. La CNUCED se doit de saisir cette occasion pour moderniser son action et se mettre au service de nos nouveaux objectifs.

Il est vital pour l'organisation, sa légitimité et la sauvegarde de sa plus-value dans le système onusien, que la CNUCED se donne les

moyens de répondre aux défis du monde tel qu'il EST et non pas tel qu'il ETAIT il y a un demi-siècle.

Je vous remercie. **Assanté ni sana.**